

Commission départementale d'arbitrage

PV N°14 plénière du 30 avril 2019

Membres présents : MM. Aurélien GRIZON, Jean-Christophe BRUNET, Georges CASCARINO, Éric CRÉMADÉS, Joël GAY, Laurent HURST, Bastien JAUNEAU, Jamel KOUROGHLI, Jean-Christophe LAMONTAGNE, Johny MENANTEAU, Nicolas MILLET, Patrick MOREAU, Denis POTY, Jean-Michel PRECART, Claude SONALLY, Christian VALDEC.

Membres excusés : MM. Gérard DOYEN, Gilles LORGEUX, Anthony MICHEAU, Séverin RAGER (CTRA).

Début de réunion : 19 heures.

À l'ordre du jour.

0. Approbation du PV n° 10 du 26 février 2019.

Denis POTY précise qu'il ne figure pas dans la liste des membres présents alors qu'il a assisté à la plénière. Cette précision étant actée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1. Point sur les effectifs.

2 arbitres nationaux en raison de l'échec de nos 3 candidats. Ils gardent néanmoins leur titre de candidat jusqu'au terme de la saison dans la prise en compte de notre effectif.

25 arbitres régionaux.

151 arbitres départementaux.

Cette comptabilisation ne prend en compte que les arbitres désignables.

2. Réunion CRA.

Claude SONALLY rappelle aux membres les différents points abordés lors de cette réunion. Ces derniers figurent dans le compte rendu du procès-verbal n°13 du 23 avril 2019.

3. Points sur les observations.

Patrick MOREAU nous informe quelles sont sur le point d'être terminées pour les arbitres centraux. Pour les assistants, il en reste encore. Jean-Christophe BRUNET se propose de venir en aide à Jean-Christophe LAMONTAGNE, Ludovic GIBOULOT et Patrick MOREAU pour les clôturer dans les temps (mi-mai).

4. Classements.

Ils seront présentés lors de la réunion de bureau du 4 juin et validés à la plénière du 11.

5. Réunion de fin de saison.

Elle se déroulera à ÉCOYEUX le 22 juin de 9h à 11h suivie de la réunion annuelle de l'UNAF. Un coupon-réponse va être adressé via la messagerie personnelle de chaque arbitre. Celui-ci devra être retourné pour le 15 juin 2019.

6. Finales départementales.

Claude SONALLY nous présente les arbitres qui sont susceptibles d'être retenus pour les finales départementales seniors. Les arbitres pour les finales jeunes ne sont pas encore connus.

7. Courriers.

Extrait du procès-verbal n°30 de la commission départementale de discipline : pris connaissance.

Rapport de M. Yves DOUBLECOURT concernant une réserve technique : pris connaissance. L'étude de celle-ci fera l'objet d'un procès-verbal spécifique.

8. Questions diverses.

Les membres de la commission regrettent les échecs de nos trois candidats « JAF » au titre de jeune arbitre de la fédération et leur apportent tous leurs soutiens.

Ils souhaitent que notre candidat R3 Yohan LEBAS qui n'a pas pu obtenir le titre d'arbitre R3 mais qui conserve la possibilité de concourir la saison prochaine à celui-ci en conservant le bénéfice de l'épreuve théorique, postule à nouveau à ce titre. Aurélien GRIZON le contactera pour savoir s'il souhaite le faire.

Laurent HURST nous précise que les indemnités perçues pour nos arbitres féminines, seront identiques à celles des arbitres masculins la saison prochaine.

Jean-Christophe LAMONTAGNE, l'un de nos trois chargés de mission de notre département, nous fait part qu'il a déjà commencé à œuvrer auprès de nos clubs. Il nous précise que la tâche est difficile mais ô combien passionnante.

Joël GAY nous annonce qu'à partir du 11 juin, il quittera le monde du travail pour une retraite bien méritée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Aurélien GRIZON

Jean Christophe BRUNET

Le président de la CDA

Le secrétaire de la CDA